

Sommaire

Chapitre 1	Champ d'application	
Art. 1	Relatif au territoire.....	7
Art. 2	Relatif au genre d'entreprise	7
Art. 3	Relatif au personnel.....	9
Chapitre 2	Dispositions matérielles (dispositions relatives au contrat de travail)	
Art. 4	Principe.....	10
Art. 5	Temps d'essai	10
Art. 6	Résiliation du contrat de travail de durée indéterminée.....	10
Art. 7	Définition du «temps de travail»	11
Art. 8	Durée annuelle du travail (total des heures annuelles), durée hebdomadaire, heures supplémentaires, etc.	12
Art. 9	Absences de courte durée	15
Art. 10	Salaire, 13e mois de salaire, indemnité pour les jours fériés	16
Art. 11	Travail du samedi, de nuit, du dimanche et par équipes	18
Art. 12	Indemnités de déplacement	19
Art. 13	Utilisation du véhicule privé et service en tant que chauffeur	20
Art. 14	Salaire en cas d'empêchement de travailler (articles 324a et 324b CO)	21
Art. 15	Service militaire, service civil et protection civile	25
Art. 16	Vacances	26
Art. 17	Droit au salaire en cas de décès	26
Art. 18	Perfectionnement professionnel	27
Art. 19	Prévoyance en faveur du personnel.....	27
Art. 20	Retraite anticipée	27
Chapitre 3	Dispositions obligatoires	
Art. 21	Autres CCT et déclaration d'extension.....	28
Art. 22	Négociations pendant la durée de la convention.....	28
Art. 23	Commission Paritaire Suisse de surveillance Construction (CPSC)	29
Art. 24	Médiation.....	30
Art. 25	Paix absolue du travail	30
Art. 26	Participation aux frais d'application ainsi qu'aux frais de formation et de perfectionnement professionnels.....	30

Les parties contractuelles de la Convention des cadres de la construction:



Société Suisse
des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale
8042 Zurich
Tél. +41 58 360 76 00
www.baumeister.ch



Cadres de la
Construction Suisse
Rötzmattweg 87
Case postale
4600 Olten
Tél. +41 62 205 55 00
www.baukader.ch



Syndicat Unia
Weltpoststrasse 20
Case postale
3000 Berne 15
Tél. +41 31 350 21 11
www.unia.ch



Syndicat Syna
Römerstrasse 7
Case postale
4601 Olten
Tél. +41 44 279 71 71
www.syna.ch

Art. 27	Conventions complémentaires.....	31
Art. 28	Loi sur la participation et sécurité au travail.....	32
Art. 29	Autres prescriptions légales.....	32
Art. 30	For.....	32
Art. 31	Entrée en vigueur, durée et modification de la convention.....	32

Annexe 1 Convention complémentaire sur la participation dans le secteur principal de la construction

Chapitre 1 But, champ d'application, définitions

Art. 1	But.....	35
Art. 2	Champ d'application.....	35
Art. 3	Définition de la loi sur la participation.....	35

Chapitre 2 Partie information

Art. 4	Objet de l'information et mise en pratique.....	36
--------	---	----

Chapitre 3 Sécurité au travail et protection de la santé

Art. 5	Principe.....	36
Art. 6	Droits et obligations de l'employeur.....	37
Art. 7	Droits et obligations du travailleur.....	37
Art. 8	Visites de l'entreprise.....	37
Art. 9	Recherche d'informations.....	38
Art. 10	Membre de la représentation des travailleurs s'occupant des questions de sécurité au travail et de protection de la santé.....	38

Chapitre 4 Situations spéciales dans les entreprises

Section 1 Mesures en vue d'éviter la réduction de l'horaire de travail et la fermeture d'entreprise

Art. 11	Heures supplémentaires.....	39
Art. 12	Travail à la tâche.....	39
Art. 13	Rentiers AVS, retraités et auxiliaires.....	39

Section 2 Durée et modalités de la réduction de l'horaire de travail ou de la fermeture passagère d'une entreprise

Art. 15	Introduction de la réduction de l'horaire de travail.....	39
Art. 16	Indemnité et exercice du droit à l'indemnité.....	40
Art. 17	Limitation de la réduction de l'horaire de travail ou de la fermeture d'entreprise.....	40
Art. 18	Egalité de traitement des personnes occupées.....	40

Art. 19	Droit au salaire.....	40
Art. 20	Jours fériés durant la réduction de l'horaire de travail ou de fermeture passagère de l'entreprise.....	40
Art. 21	Prestations de l'assurance d'indemnité journalière en cas de maladie.....	41
Art. 22	Cotisations AVS/AI/APG et AC, prévoyance professionnelle et assurance-accidents, allocations pour enfants.....	41
Art. 23	Paieement du salaire en cas de service militaire, service dans la protection civile et service civil et indemnité de vacances.....	41

Section 3 Transfert d'entreprise et licenciement collectif

Art. 24	Définitions.....	41
Art. 25	Consultation des travailleurs et obligation d'informer.....	42
Art. 26	Critères à observer en cas de licenciement collectif.....	42
Art. 27	Collaboration avec l'office cantonal du travail et les parties contractantes de la CCT locale.....	43
Art. 28	Plan social.....	43

Chapitre 5 Représentation des travailleurs

Art. 29	Constitution d'une représentation des travailleurs.....	43
Art. 30	Droit de vote, éligibilité et cercles électoraux.....	43
Art. 31	Droits et obligations de la représentation des travailleurs.....	44
Art. 32	Collaboration.....	44

Chapitre 6 Dispositions finales

Art. 33	Divergences d'opinions.....	45
Art. 34	Entrée en vigueur et durée.....	45

Annexe 2 Principes relatifs à la procédure prévue à l'article 23 de la CCT

Art. 1	Pouvoir.....	46
Art. 2	Tâches.....	46
Art. 2bis	Information.....	46
Art. 3	Procédures.....	46
Art. 3bis	SIAC.....	47
Art. 4	Sanctions.....	47

Annexe 3 Répartition des zones de salaires